

VOTRE 2^{ÈME} PAIRE DE LUNETTES POUR 1€ DE PLUS

MODALITÉS D'APPLICATION

Pour l'achat d'une paire de lunettes équipée de verres unifocaux ou de verres de proximité, d'un montant total supérieur ou égal à 149€ TTC, bénéficiez pour 1€ de plus d'une seconde paire de lunettes à votre vue.

Votre seconde paire sera équipée de verres unifocaux, organiques (CR39 blancs) hors options, de même correction que ceux du premier équipement.

Pour l'achat d'une paire de lunettes équipée de verres progressifs, quelle que soit la marque de vos verres, d'un montant total supérieur ou égal à 299€ TTC, bénéficiez pour 1€ de plus d'une seconde paire de lunettes à votre vue.

Votre seconde paire sera équipée de verres progressifs, de même correction et identiques à ceux du premier équipement, hors options (un verre identique hors options étant un verre de même géométrie et du même verrier, organique CR39 blanc, non traité).

Dans le cas où les verres progressifs de votre première paire de lunettes, quelle que soit la marque de vos verres, feraient l'objet d'une remise dans le cadre de votre conventionnement, votre seconde paire sera équipée de verres progressifs, organiques (CR39 blancs) hors options, du même verrier et de même correction que ceux du premier équipement.

La monture Afflelou de votre seconde paire sera à choisir à choisir exclusivement parmi plus de 150 modèles Tchin Tchin Magic - lignes MH, MF, MJ ou ME - (sans clip offert) ou parmi celles de la collection Afflelou solaire vendues au prix maximum de 69€ TTC. Il est expressément précisé que les montures 100% Santé* (montures de catégorie A) ne peuvent pas être choisies en seconde paire dans le cadre de cette offre.

Cette offre ne s'applique pas à l'achat de lunettes BlueBlock, Forty d'Afflelou, de lunettes de soleil (non correctrices), ni dans le cas où le premier équipement est d'un prix inférieur à 149€ TTC en verres unifocaux ou de proximité et d'un prix inférieur à 299€ TTC en verres progressifs ou s'il est composé d'au moins un élément (la monture et/ou les verres) de catégorie A (monture et/ou verres 100% Santé*).

Offre valable dans tous les magasins ALAIN AFFLELOU de France, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, pour une seule et même personne et sur présentation d'une ordonnance en cours de validité. Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle.

Offre cumulable avec NEXTYEAR, dont les modalités d'application figurent en magasin. Aucune réduction, échange ou remboursement ne peut se substituer à cette offre.

Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien.
Mai 2023. RCS Nanterre 304 577 794.

ALAIN AFFLELOU
Opticien et Acousticien

Découvrez nos collections sur afflelou.com

*L'offre 100% Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable.